

# GRAND LAC

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU LAC DU BOURGET

---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 6 avril 2017 à 18 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
LA BIOLLE  
BOURDEAU  
BRISON SAINT INNOCENT  
CHANAZ  
CHINDRIEUX  
DRUMETTAZ-CLARAFOND  
ENTRELACS  
ENTRELACS  
GRESY-SUR-AIX  
LE MONTCEL  
MOTZ  
MOUXY  
ONTEX  
PUGNY-CHATENOD  
RUFFIEUX  
SAINT OFFENGE  
SAINT OURS  
SAINT PIERRE DE CURTILLE  
TRESSERVE  
TREVIGNIN  
VIONS  
VIVIERS-DU-LAC  
VOGLANS

Dominique DORD  
Michel FRUGIER  
Corinne CASANOVA  
Blandine BELLANCA  
Jean-Marc DRIVET  
Jean-Claude CROZE  
Yves HUSSON  
Marie-Claire BARBIER  
Nicolas JACQUIER  
Bernard MARIN  
Claude GIROUD  
Robert CLERC  
Jean-Christophe EICHENLAUB  
Olivier BERTHET  
Gabrielle KOEHREN  
Jacques CURTILLET  
Jean-Guy MASSONNAT  
Olivier ROGNARD  
Bernard GELLOZ  
Christian REBELLE  
Sylvie L'HEVEDER  
Jean-Claude LOISEAU  
Gérard GONTHIER  
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET  
Robert AGUETTAZ  
Yves MERCIER

Pouvoir de Marie-Pierre FRANCOIS

Pouvoir de Nicole FALCETTA

Pouvoir de Claude SAVIGNAC

Pouvoir de Renaud BERETTI

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS  
LE BOURGET DU LAC  
LA CHAPELLE DU MT DU CHAT  
CONJUX  
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE

Renaud BERETTI  
Marie-Pierre FRANCOIS  
Nicole FALCETTA  
Claude SAVIGNAC  
Denise DE MARCH

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE  
Christophe DERIPPE  
Jean-François BRAISSAND  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISIÈRE  
Christophe PIRAT  
Christophe TOUZEAU  
Fabien DIDIER

ENTRELACS  
ENTRELACS  
ENTRELACS  
Directeur Général des Services  
Directeur général adjoint - pôle Développement  
Directeur des services à la population  
Directeur du pôle Eau  
Responsable du service Déchets

# GRAND LAC

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU LAC DU BOURGET

Quentin CLERC  
Martine REVOL  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Eline QUAY-THEVENON

Responsable du service Tourisme  
Directrice de cabinet  
Responsable juridique/Assemblées  
Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 30 mars 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 142 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 15 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 26 présents, et 30 votants.

**TOURISME****Réhabilitation et mise aux normes de l'Aquarium d'Aix les Bains  
Commune d'Aix-les-Bains - Demande de permis de construire**

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac, communauté d'agglomération du lac du Bourget, est propriétaire du bâtiment abritant l'Aquarium, sur la commune d'Aix-les-Bains. Cette construction à l'architecture emblématique présente des signes de vétusté, ses équipements, les expositions qui y sont présentées ne sont plus d'actualité et ne répondent plus à la demande du public. Enfin, la fonctionnalité de cet établissement n'est pas satisfaisante ni pour le public ni pour le personnel d'exploitation.

Face à ce constat et afin de conserver et de préserver ce patrimoine architectural des années 1930, Grand Lac a souhaité dès 2015 rénover et réhabiliter ce bâtiment en lui donnant de nouvelles fonctionnalités. L'attractivité touristique du secteur du Petit Port, réaménagé en 2013 serait renforcée par la création d'une activité commerciale (restaurant) au 1er étage du bâtiment, l'installation d'une antenne de l'office de tourisme au R-1 et l'aménagement d'un espace muséographique moderne et pédagogique à ce même niveau.

Dans cet objectif, une étude a été commandée en 2016 par le Communauté d'agglomération du lac du Bourget, dont les conclusions ont dégagé la nécessité d'adapter le bâtiment à de nouvelles fonctionnalités et de réaliser une mise aux normes techniques et d'accessibilité. Le projet engagé par Grand Lac prévoit l'aménagement brut de chacun des étages avec la mise à disposition de l'ensemble des fluides :

- Au niveau R-1 est envisagé l'aménagement et le financement par le CISALB d'un espace muséo-pédagogique d'environ 280 m<sup>2</sup>, ainsi que la réalisation d'un espace à destination de l'Office de Tourisme (29 m<sup>2</sup>) ; pour la définition de ce volet, un comité de pilotage sera créé associant toutes les instances concernées (Office de tourisme, association des pêcheurs, éducation nationale, université...) et une consultation pour le choix d'un scénographe sera lancée par le CISALB. Ce projet pourrait bénéficier d'une importante participation de l'Agence de l'Eau.
- 
- Le rez-de-chaussée serait dédié à la création d'un restaurant dont l'aménagement et l'exploitation seront à la charge d'un investisseur privé (320 m<sup>2</sup>). Les locaux techniques du restaurant (stockage + préparation) se trouveront au niveau R-1 (140 m<sup>2</sup>).

Grand Lac envisage donc dans une première phase de déposer un permis de construire pour la redistribution des espaces ainsi que la mise aux normes technique et d'accessibilité du bâtiment. Les travaux, à hauteur de 1.5 M€, seront réalisés entre l'automne 2017 et le printemps 2018, pour permettre une ouverture des lieux à la saison estivale 2018. Il est important de préciser que ces travaux n'affecteront pas l'aspect architectural extérieur du bâtiment, « labellisé Patrimoine architectural du 20<sup>e</sup> siècle » et que l'architecte des Bâtiments de France est associé au projet. Une demande de subvention est présentée à la Région dans le cadre du Contrat Ambition Région (CAR).

Pour cela, il convient d'autoriser le Président à déposer un permis de construire. Les crédits régulièrement inscrits au budget principal seront imputés sur la section d'investissement (140 - aquarium).

---

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE le Président à déposer la demande de permis de construire et à signer tous les documents afférents.

Aix-les-Bains, le 6 avril 2017

Le Président,  
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 26
- Votants : 30
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 5
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Tourisme - Réhabilitation et mise aux normes de l'Aquarium d'Aix-les-Bains - Commune d'Aix-les-Bains - Demande de permis de construire

---

**Date de transmission de l'acte :** 11/04/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 11/04/2017

---

**Numéro de l'acte :** d1796 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20170406-d1796-DE

---

**Date de décision :** 06/04/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine  
3.5. Autres actes de gestion du domaine public  
3.5.2. Autres